



# INFOPARENTS 2022-2023

## 1<sup>re</sup> communication

### MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Voici le 1<sup>er</sup> Info-Parents de l'année scolaire 2022-2023, vous y trouverez plusieurs informations importantes, nous vous invitons à le conserver précieusement pour pouvoir vous y référer au besoin.

Nous tenons à vous informer que Mme Suzanne McGuire, la direction adjointe des dernières années, a obtenu un poste à temps plein dans une autre école de notre Centre de Services Scolaire. Mme Dominique Pouliot se joint donc à notre belle équipe!

Mme Pouliot assurera la direction adjointe à demi temps à l'école de l'île d'Orléans. Elle sera présente 3 jours une semaine, 2 jours l'autre semaine et ainsi de suite pour l'année scolaire 2022-23. Vous pourrez la joindre en communiquant avec le secrétariat de l'école St-Laurent, école où elle sera majoritairement.

Toute l'équipe est bien heureuse de revoir et apprendre à connaître nos élèves de 2022-23.

Nous vous souhaitons à tous, parents et enfants, une très belle année scolaire!

Julie Lalancette  
Directeur

Dominique Pouliot  
Directrice adjointe

### DATES IMPORTANTES

Date	Évènement
5 septembre 2022	<b>CONGÉ pour tous</b> Fête du travail
14 septembre 2022	<b>Assemblée générale des parents</b> – en format virtuel
15 septembre 2022	<b>Photographie scolaire</b> pour les élèves de Saint-Pierre
16 septembre 2022	<b>Photographie scolaire</b> pour les élèves de Sainte-Famille
19 septembre 2022	<b>Photographie scolaire</b> pour les élèves de Saint-Laurent
23 septembre 2022	<b>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE</b> – Congé pour les élèves
<b>3 octobre 2022 - Élections provinciales</b>	<b>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE (Force majeure)</b> - Congé pour les élèves (Le service de garde sera offert à ceux et celles qui auront besoin de ce service. Détails à venir)
17 octobre 2022	<b>Première séance du conseil d'établissement</b> – 19h

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS ET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Étant donné le succès des deux dernières années avec l'utilisation d'une formule virtuelle, il a été décidé, lors du dernier conseil d'établissement, de tenir l'**assemblée générale des parents 2022-23** à distance via la plateforme Microsoft TEAMS. La rencontre aura lieu le mercredi 14 septembre à compter de 19h. Ce sera l'occasion pour vous d'en connaître davantage sur ce qui a été fait l'an dernier à l'école et au conseil d'établissement et, si vous le désirez, de proposer votre candidature, ou celle d'une autre personne, comme membre au conseil d'établissement 2022-2023.

[Cliquez ici pour participer à l'assemblée générale des parents- École de l'île d'Orléans](#)

(Ce lien vous sera retourné par courriel le lundi précédent la rencontre afin que vous puissiez vous joindre à nous depuis le confort de votre demeure).

#### Dates des prochaines séances du CÉ pour l'année 2022-2023:

1<sup>re</sup> rencontre : 17 octobre 2022

2<sup>e</sup> rencontre : 5 décembre 2022

3<sup>e</sup> rencontre : 6 février 2023

4<sup>e</sup> rencontre : 3 avril 2023

5<sup>e</sup> rencontre : 15 mai 2023

6<sup>e</sup> rencontre : 19 juin 2023

**Heure des rencontres** : 19h

**Lieu** : À déterminer



# INFOPARENTS 2022-2023

## 1<sup>re</sup> communication

### HORAIRE DES 3 BÂTISSSES

Voici l'horaire pour nos trois bâtisses et le lien au calendrier scolaire :

Saint-Pierre 418 821-8066	Saint-Laurent 418 821-8090	Sainte-Famille 418 821-8080
<b>Préscolaire :</b> AM : 7 h 55 à 11 h 24 PM : 12 h 57 à 14 h 10	<b>Préscolaire :</b> AM : 7 h 53 à 11 h 22 PM : 12 h 55 à 14 h 08	<b>Préscolaire :</b> AM : 7 h 53 à 11 h 22 PM : 12 h 55 à 14 h 08
<b>Primaire :</b> AM : 7 h 55 à 11 h 24 PM : 12 h 57 à 15 h 26	<b>Primaire :</b> AM : 7 h 53 à 11 h 22 PM : 12 h 55 à 15 h 24	<b>Primaire :</b> AM : 7 h 53 à 11 h 22 PM : 12 h 55 à 15 h 24
<b>Récréation :</b> AM : 10 h 01 à 10 h 21 PM : 14 h 03 à 14 h 23	<b>Récréation :</b> AM : 9 h 59 à 10 h 19 PM : 14 h 01 à 14 h 21	<b>Récréation :</b> AM : 9 h 59 à 10 h 19 PM : 14 h 01 à 14 h 21

[Calendrier scolaire 2022-2023](#)

### HEURES D'ARRIVÉE SUR LA COUR D'ÉCOLE

Notre personnel assure une surveillance sur la cour d'école avant l'entrée des élèves le matin et l'après-midi. **La surveillance de la cour commence 10 minutes avant l'entrée des élèves.** Il est donc important que les enfants ne soient pas sur la cour avant ces périodes de surveillance. Le service de garde ne peut pas prendre la responsabilité pour des élèves non-inscrits.

### ABSCENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES

Afin d'assurer la sécurité de votre enfant et assurer une meilleure gestion interne, nous avons besoin de votre collaboration lorsque votre enfant s'absente ou est en retard. Voici la marche à suivre.

**Nous n'accepterons aucun changement de fréquentation au service de garde et/ou autobus à moins de 24 heures d'avis par courriel au service de garde ET à la bâtisse que fréquente votre enfant.**

#### ABSENCE D'UN ÉLÈVE EN CLASSE

- Veuillez svp communiquer **avec le secrétariat** pour motiver l'absence de votre enfant. Vous devez laisser votre message sur la boîte vocale de l'école ou par courriel avec le nom de votre enfant, son degré ainsi que le motif et la durée de son absence.

Saint-Laurent : [stlaurent@cssps.gouv.qc.ca](mailto:stlaurent@cssps.gouv.qc.ca) ou 418-821-8090

Saint-Pierre : [stpierreio@cssps.gouv.qc.ca](mailto:stpierreio@cssps.gouv.qc.ca) ou 418-821-8066

Sainte-Famille : [stfamille@cssps.gouv.qc.ca](mailto:stfamille@cssps.gouv.qc.ca) ou 418-821-8080

#### ABSENCE D'UN ÉLÈVE AU SERVICE DE GARDE

Prenez note que si votre enfant est absent et qu'il fréquente le service de garde, **vous devez également communiquer avec eux** aux numéro suivant : 418 821-8065 ou par courriel : [pbonheur@cssps.gouv.qc.ca](mailto:pbonheur@cssps.gouv.qc.ca)

#### RETARD D'UN ÉLÈVE

- Lorsque votre enfant arrive à l'école après l'heure d'entrée officielle, le retard doit être justifié au secrétariat.



# INFOPARENTS 2022-2023

## 1<sup>re</sup> communication

### MOZAÏK-PORTAIL

Voici la procédure à suivre pour vous inscrire au portail parent :

- 1- Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca>
- 2- Cliquez sur : « Se connecter » (à droite)
- 3- Pour vous aider, vous pouvez prendre le temps d'écouter la vidéo (en bas à gauche)
- 4- Inscrivez-vous avec la **même adresse courriel que vous avez fournie à l'école**;  
au premier accès, vous devez créer votre compte et faire le lien entre un code de réseau social OU vous créer un compte à partir d'une adresse de courriel (que vous avez déjà fournie à la CS); une fois que votre compte sera créé, pour les accès suivants, vous pourrez vous connecter directement à partir de votre compte social ou votre adresse courriel (selon ce que vous avez choisi de créer lors de votre premier accès).
- 5- Vous avez maintenant accès au portail de votre enfant

Important : Il est important de savoir que le CSSPS et l'école ne sont pas responsables des mots de passe oubliés, vous devez vous adresser directement sur **mot de passe** oublié sur Mozaïk-Portail.

### INFORMATIONS COVID

#### Tests rapides :

D'ici la fin de la présente semaine, chaque enfant recevra via son sac d'école 2 boîtes de 5 tests rapides à garder à la maison en cas d'apparition de symptômes de la COVID.

**Vous recevrez sous peu un courriel précisant spécifiquement les informations relatives à la gestion et prévention de la COVID-19 dans notre milieu.**

### ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Dans l'éventualité où votre enfant doit recevoir un médicament pendant les heures de classe, vous devez absolument respecter les conditions suivantes :

- Remplir le formulaire d'autorisation d'administration de médicament et le remettre au secrétariat. \*
- Remettre le médicament dans son **contenant original avec la prescription** et la posologie à un membre du personnel. \*

\*Même procédure pour le service de garde

Le formulaire sera bientôt disponible sur notre site internet dans la section *Parents*. D'ici là, vous pouvez en faire la demande au secrétariat de l'école.

### TRANSPORT – RESPONSABILITÉ PARENTS

Nous comptons sur vous, chers parents, pour sensibiliser vos enfants aux règles de prudence sur la route.

Adopter un comportement adéquat aux abords et dans l'autobus fait aussi partie d'un apprentissage pour la sécurité de tous.

Les déplacements de l'enfant entre son domicile et l'arrêt, à l'embarquement et au débarquement sont de votre responsabilité durant toute l'année scolaire.

Bien que vous puissiez nous en informer également, c'est directement au transport scolaire que vous devez rapporter tout incident qui se produirait dans l'autobus puisqu'ils sont les premiers responsables de la sécurité et de la discipline dans l'autobus.

Votre implication et collaboration sont très précieuses et appréciées!



# INFOPARENTS 2022-2023

## 1<sup>re</sup> communication

### CODE DE VIE

Un Microsoft Forms vous a été envoyé dans la communication du lundi 23 août 2022 et c'est en le remplissant que vous confirmerez que vous avez pris connaissance des règles.

Merci de prendre le temps de remplir ce formulaire si ce n'est pas déjà fait.

### HABILLEMENT

Un rappel que, selon le code vestimentaire à respecter, les vêtements que portent votre enfant doivent couvrir les épaules (trois doigts environ) et le ventre. Les jupes, les culottes courtes et les jeans troués doivent quant à elles couvrir jusqu'à la mi-cuisse.

Veuillez svp vous assurer que votre enfant est habillé adéquatement en fonction de la température prévue pour la journée, qui, comme vous le savez peut changer grandement en cours de journée.

Pour les espadrilles d'éducation physique, merci de porter une attention particulière puisque ces souliers ne doivent pas laisser de marques sur le plancher.

### MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LES COUPS DE CHALEUR

L'automne arrive tranquillement, mais les chaleurs sont encore là. Nos classes sont tempérées mais non climatisées. En plus de porter des vêtements clairs et léger, l'hydratation est la clé en ce qui a trait à la prévention des coups de chaleur.

Nos **fontaines Visez eau sont disponibles pour le remplissage de gourde ou de bouteilles réutilisables**, nous vous demandons de vous assurer que votre enfant en ait une, tous les jours, à sa disposition.

### PRÉSENCE DES PARENTS À L'ÉCOLE

La présence des parents à l'école est permise.

- Si vous désirez rencontrer l'enseignant ou l'éducatrice de votre enfant, ou encore la direction, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous afin de vous assurer de la disponibilité de cette personne. Ceci permettra des échanges de qualité puisque notre personnel qui se trouve sur la cour le matin, le midi et en fin de journée sont en tâche de surveillance et ne peuvent vous accorder leur pleine attention.
- Si vous devez venir chercher votre enfant sur les heures de classe, nous vous demandons de sonner à la porte principale pour aviser la secrétaire de votre arrivée.

### BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Si vous désirez être bénévole durant l'année scolaire (pour la bibliothèque, les vaccins, les sorties, pour donner des conférences aux élèves, etc.), nous serions ravis de vous ajouter à nos listes! Vous n'avez qu'à donner votre nom au secrétariat.

En vous remerciant d'avance pour votre engagement, qui vient enrichir le vécu de notre relève!

### CAISSE SCOLAIRE

D'ici la fin septembre, votre enfant recevra des documents d'information concernant la caisse scolaire. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à inscrire votre enfant au programme si ceci répond à vos besoins.